

VACCIN CONTRE LA GRIPPE PENDANT LA GROSSESSE ET L'ALLAITEMENT

Préoccupations concernant la grippe pendant la grossesse

- Les personnes enceintes présentent un **risque plus élevé de complications liées à la grippe**, surtout au dernier stade de la grossesse

Les complications pendant la grossesse incluent :

- Pneumonie
- Détresse respiratoire (problèmes respiratoires graves)
- Hospitalisation

Les effets néfastes sur le développement du bébé :

- un faible poids à la naissance
- la prématurité (avant 37 semaines de grossesse)



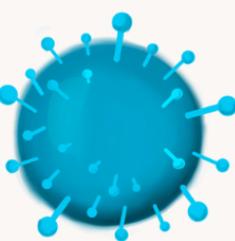
Recommandations pendant la grossesse

- Au Canada, le Conseil consultatif national de l'immunisation (CCNI) considère les personnes enceintes comme un groupe à privilégier lors de l'administration des vaccins antigrippaux **inactivés** ou **recombinants**.
 - De nombreuses études (menées sur des milliers de grossesses) confirment l'innocuité et l'efficacité du vaccin antigrippal inactivé pendant la grossesse
 - Malgré les données limitées sur la sécurité des vaccins recombinants pendant la grossesse, l'information actuelle ne laisse pas entrevoir des préoccupations
 - Le vaccin **vivant** ne doit PAS être administré aux personnes enceintes

TYPES DE VACCINS



- **Inactivés** : virus grippaux tués ou de fragments viraux
- **Recombinants** : fragments viraux créés par les scientifiques
- **Vivants atténués** : développés à partir de virus grippaux affaiblis et ne doit pas être utilisé pendant la grossesse



Le virus de la grippe augmente-t-il le risque de résultats de grossesse néfastes ?

- Les études n'ont pas identifié de problèmes de sécurité avec la réception du vaccin

Peut-on recevoir le vaccin antigrippal pendant l'allaitement ?

- Oui, le vaccin contre la grippe est recommandé pendant l'allaitement

Pour plus d'informations, visitez <https://firstexposure.ca/vaccin-contre-la-grippe-pendant-la-grossesse-et-lallaitement/> ou scannez le code QR.



Cette information ne remplace pas les soins médicaux et les conseils de votre prestataire de soins de santé. Veuillez contacter votre prestataire de soins de santé pour toute question que vous pourriez avoir.